

TRIBUNAL

Affectation des juges aux chambres

(2016/C 175/02)

Le 13 avril 2016, la Conférence plénière du Tribunal a décidé, à la suite de l'entrée en fonctions comme juges de M. Iliopoulos, M. Calvo-Sotelo Ibáñez-Martín, M. Spielmann, M. Valančius, M. Csehi, M^{me} Póltorak et M^{me} Marcoulli, sur proposition de M. le Président présentée conformément à l'article 13, paragraphe 2, du règlement de procédure, de modifier la décision d'affectation des juges aux chambres du 23 octobre 2013 ⁽¹⁾, telle que dernièrement modifiée par la décision du 8 octobre 2015 ⁽²⁾, pour la période allant du 14 avril 2016 au 31 août 2016 et d'affecter les juges aux chambres comme suit:

I^{ère} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M. Kanninen, Vice-président, M^{me} Pelikánová, M. Buttigieg, M. Gervasoni et M. Calvo-Sotelo Ibáñez-Martín, juges.

I^{ère} chambre, siégeant avec trois juges:

M. Kanninen, Vice-président

- a) M^{me} Pelikánová et M. Buttigieg, juges;
- b) M^{me} Pelikánová et M. Calvo-Sotelo Ibáñez-Martín, juges;
- c) M. Buttigieg et M. Calvo-Sotelo Ibáñez-Martín, juges.

II^{ème} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M^{me} Martins Ribeiro, président de chambre, M. Bieliūnas, M. Gervasoni, M. Madise et M. Csehi, juges.

2^{ème} chambre, siégeant avec trois juges:

M^{me} Martins Ribeiro, président de chambre

- a) M. Gervasoni et M. Madise, juges;
- b) M. Gervasoni et M. Csehi, juges;
- c) M. Madise et M. Csehi, juges.

⁽¹⁾ JO C 344, du 23.11.2013, p. 2

⁽²⁾ JO C 354, du 26.10.2015, p. 2

III^{ème} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M. Papasavvas, président de chambre, M^{me} Labucka, M. Bieliūnas, M. Forrester et M. Iliopoulos, juges.

3^{ème} chambre, siégeant avec trois juges:

M. Papasavvas, président de chambre

a) M. Bieliūnas et M. Forrester, juges;

b) M. Bieliūnas et M. Iliopoulos, juges;

c) M. Forrester et M. Iliopoulos, juges.

IV^{ème} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M. Prek, président de chambre, M^{me} Labucka, M. Schwarcz, M^{me} Tomljenović et M. Kreuzschitz, juges.

4^{ème} chambre, siégeant avec trois juges:

M. Prek, président de chambre, M^{me} Labucka et M. Kreuzschitz, juges.

V^{ème} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M. Dittrich, président de chambre, M. Dehousse, M. Schwarcz, M^{me} Tomljenović et M. Collins, juges.

5^{ème} chambre, siégeant avec trois juges:

M. Dittrich, président de chambre, M. Schwarcz et M^{me} Tomljenović, juges.

VI^{ème} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M. Frimodt Nielsen, président de chambre, M. Dehousse, M^{me} Wiszniewska-Białecka, M. Collins et M. Valančius, juges.

6^{ème} chambre, siégeant avec trois juges:

M. Frimodt Nielsen, président de chambre

a) M. Dehousse et M. Collins, juges;

b) M. Dehousse et M. Valančius, juges;

c) M. Collins et M. Valančius, juges.

VII^{ème} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M. van der Woude, président de chambre, M^{me} Wiszniewska-Białecka, M^{me} Kancheva, M. Ulloa Rubio et M^{me} Marcoulli, juges.

7^{ème} chambre, siégeant avec trois juges:

M. van der Woude, président de chambre

a) M^{me} Wiszniewska-Białecka et M. Ulloa Rubio, juges;

b) M^{me} Wiszniewska-Białecka et M^{me} Marcoulli, juges;

c) M. Ulloa Rubio et M^{me} Marcoulli, juges.

VIII^{ème} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M. Gratsias, président de chambre, M. Czúcz, M^{me} Kancheva, M. Wetter et M^{me} Póltorak, juges.

8^{ème} chambre, siégeant avec trois juges:

M. Gratsias, président de chambre

- a) M^{me} Kancheva et M. Wetter, juges;
- b) M^{me} Kancheva et M^{me} Póltorak, juges;
- c) M. Wetter et M^{me} Póltorak, juges.

IX^{ème} chambre élargie, siégeant avec cinq juges:

M. Berardis, président de chambre, M. Czúcz, M^{me} Pelikánová, M. Popescu et M. Spielmann, juges.

9^{ème} chambre, siégeant avec trois juges:

M. Berardis, président de chambre

- a) M. Czúcz et M. Popescu, juges;
- b) M. Czúcz et M. Spielmann, juges;
- c) M. Popescu et M. Spielmann, juges.

Les chambres élargies siégeant avec cinq juges sont formées:

- en ce qui concerne les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} chambres siégeant avec trois juges auxquelles sont affectés quatre juges, par l'ajout à la formation restreinte initialement saisie de l'affaire du quatrième juge composant la chambre et d'un cinquième juge provenant de la chambre suivante dans l'ordre numérique (à l'exclusion du président de chambre), désigné selon l'ordre prévu à l'article 8 du règlement de procédure;
- en ce qui concerne la 9^{ème} chambre siégeant avec trois juges à laquelle sont affectés quatre juges, par l'ajout à la formation restreinte initialement saisie de l'affaire du quatrième juge composant la chambre et d'un cinquième juge provenant de la 1^{ère} chambre (à l'exclusion du président de chambre), désigné selon l'ordre prévu à l'article 8 du règlement de procédure;
- en ce qui concerne la 4^{ème} chambre, par l'ajout de deux juges de la 5^{ème} chambre (à l'exclusion du président de chambre);
- en ce qui concerne la 5^{ème} chambre, par l'ajout de deux juges de la 6^{ème} chambre (à l'exclusion du président de chambre), désignés selon l'ordre prévu à l'article 8 du règlement de procédure.

Les chambres siégeant avec trois juges auxquelles sont affectés quatre juges siègent selon trois sous-formations.
